

**U.E. LIBRE - FICHE DESCRIPTIVE**  
**2016-2017**

**Intitulé de l'U.E. : CINÉMA CRÉATION DOCUMENTAIRE**  
(UE non accessible aux dispensés d'assiduité)

**Objectifs et contenu pédagogiques :**

Maîtriser les techniques du tournage et du montage et créer un film court original.

Cet atelier vise à doter les participants d'une initiation aux techniques de réalisation, de montage et d'exploration des différentes formes d'écriture dans le champ du cinéma documentaire de création. Les apprentis-cinéastes seront amenés à faire, seuls ou en petit groupe, l'expérience de tournage in situ à partir de contraintes techniques, de thèmes libres, suggérés ou imposés selon la progression de l'atelier et les projets de chacun.

Thèmes envisagés : le(s) geste(s) et la parole, le rapport au corps et à l'espace (cirque et danse), concours Crous 2017 «Rue», sculpteurs et plasticiens au travail, vie rurale, portraits croisés de générations.

**L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.**

**Responsable de l'U.E. :** Caroline Lardy

Intervenante : Caroline Lardy, Maître de conférences en cinéma (Département Métiers de la culture, UBP), anthropologue-cinéaste.

**Contact - Information :**

Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex

Tél : 04 73 34 66 03

Mèl : [SUC@clermont-universite.fr](mailto:SUC@clermont-universite.fr)

Site : <http://culture.clermont-universite.fr/>

**Période durant laquelle l'U.E. sera dispensée :** S5/S6 (L'UE se déroule sur les deux semestres)

**Semestre dans lequel l'U.E. sera validée :** S6

**Nombre d'heures :** 48 heures

**Capacité d'accueil :** 16 personnes

**Créneau horaire réservé :** les mercredis à 18h30 à partir du 5 octobre 2016

**Salle :** UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (site Gergovia) - salle 335

**Modalités de contrôle des connaissances :**

Les modalités de contrôle des connaissances, pour les UE libres comme pour toutes les autres UE, seront portées à la connaissance des étudiants lorsque le C.A., après l'avis de la C.F.V.U., les aura votées (début octobre).